

Appel à projets lancé par le SPW Emploi Formation

Parcours de renforcement des compétences

Objectif de l'appel

Le présent appel vise à tester / renforcer / améliorer les pratiques de terrain permettant de lever les freins aux dynamiques partenariales entre opérateurs d'insertion et de formation, en vue d'améliorer de manière structurelle les politiques publiques de parcours de renforcement des compétences des publics peu scolarisés en Wallonie.

Public

L'appel à projet s'adresse aux opérateurs publics de formation et assimilés (centres de formation FOREM, centres de formation IFAPME, Etablissements de l'Enseignement de Promotion sociale, Centres de compétence), aux Centres d'insertion socioprofessionnelle agréés et aux Centres de Validation des Compétences agréés.

S'agissant d'un appel à projets relatif aux partenariats, le projet doit comporter au minimum 2 partenaires, dont au moins un centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP) agréé et au moins un opérateur public de formation, un opérateur public d'enseignement qualifiant, ou un centre de validation des compétences agréé.

Des partenaires additionnels agréés et/ou reconnus par la Wallonie (autres que ceux mentionnés ci-dessus) peuvent être associés aux projets pour des missions spécifiques.

Veillez renvoyer ce formulaire complété et signé, pour le 15 juillet 2022 au plus tard, en version électronique (1 version Word et 1 en PDF) à l'adresse suivante :
parcours.compétences.prw@spw.wallonie.be .

Veillez préciser dans le champ « objet » du message électronique :
« le nom du projet - AP Parcours de renforcement des compétences »

Le dossier de candidature comprend :

- Le formulaire de l'appel à projet ;
- La convention de partenariat signée par les partenaires (sauf si l'objet du projet est l'établissement d'un nouveau partenariat, auquel cas la convention est facultative) ;
- L'avis de l'instance bassin Enseignement – Formation – Emploi.

Un même organisme peut introduire plusieurs projets. Pour ce faire, il complétera un formulaire par projet.

Lors de la constitution de votre dossier de candidature, nous vous demandons de vous référer au texte de l'appel à projets « Parcours de renforcement des compétences ». Ce texte servira également de référence pour la recevabilité et l'analyse des dossiers.

1. Nom du projet :

Indiquez ici le nom du projet : « Valider mes compétences de maçon, paveur ou carreleur, c'est pour moi ! »

2. Identification des parties au projet de partenariat

Partenaire A

Dénomination : Ateliers de Pontaury

Numéro d'entreprise : 0435-787-049

Adresse (siège social) : Rue de Pontaury, 4 à 5640 Mettet

organisme public organisme agréé (précisez : Centre d'insertion Socioprofessionnelle (CISP))

Site web: www.pontaury.be

Téléphone : 0492/732101

Courriel : direction@pontaury.be

Coordonnées bancaires :

IBAN	B	E	3	1	7	3	2	6	4	8	0	6	7	1	5	5
BIC	CREGBEBB															

Brève description des missions, activités et public de l'organisation :

10 lignes maximum

Née en 1988, l'asbl Ateliers de Pontaury est située à Mettet. Notre mission consiste à accompagner des adultes demandeurs d'emploi inoccupés et peu qualifiés dans leurs efforts d'insertion sociale et professionnelle par le biais de la formation au sein d'une entreprise de formation par le travail qui concilie trois aspects : l'activité économique, la formation professionnelle et la dimension sociale.

Entreprise à part entière, les « Ateliers de Pontaury » propose son expertise dans les travaux du gros-œuvre, de la menuiserie et de l'isolation mais également dans le secteur de préparateur en produits de boucherie et de l'HORECA par ses restaurants didactiques (« La Table des Compagnons » à Mettet et « La Cuisine des Compagnons » à Walcourt), par la fourniture de repas de collectivités et ses services traiteur.

Pour l'ensemble de ses filières de formation, l'asbl est agréée pour 54935 heures. Elle accueille environ 80 stagiaires par an dont 15 à 20 stagiaires sont en formation gros-œuvre.

Personne juridiquement responsable du projet

Nom : MICHAUX

Prénom : Nancy

Fonction : Directrice

Téléphone : 0492/732101

Courriel : direction@pontaury.be

Personne de contact sur le plan opérationnel

Nom : MOLITOR

Prénom : Freddy

Fonction : Coordinateur bâtiment

Téléphone : 0479/66 83 89

Courriel : freddy.molitor@pontaury.be

Partenaire B

Dénomination : CONSTRUFORM Hainaut (site Forem à Châtelineau)

Numéro d'entreprise : 0236.363.165

Adresse (siège social) : RUE du 11 novembre, 83 à 6200 Châtelineau

organisme public organisme agréé (précisez : Centre de validation des compétences)

Site web : www.leforem.be

Téléphone : 071/404140

Courriel : construformhainaut.info@forem.be

Coordonnées bancaires :

IBAN																		
BIC																		

Brève description des missions, activités et public de l'organisation :

10 lignes maximum

Le Centre de compétence ConstruForm est dédié aux métiers de la construction. Il est présent en région liégeoise et en Hainaut.

ConstruForm Hainaut dispense des modules de formation courts et longs. Au-delà des formations qui préparent à un métier, il existe des formations d'initiation, de perfectionnement ou de spécialisation pour les demandeurs d'emploi, les apprentis, les futurs chefs d'entreprise, les travailleurs et le public des écoles. Le centre est validé par le consortium de validation des compétences pour la certification des métiers du bâtiment.

ConstruForm Hainaut forme aux métiers du gros œuvre, du parachèvement, du bureau d'étude, des techniques spéciales, les métiers des engins de chantier et de la voirie ainsi que la sécurité :

Maçonnerie, couverture, écoconstruction/isolation, taille de pierre, carrelage, peinture, dessinateur/BIM, technicien et chef de chantier, ventilation, sanitaire et chauffage, électricité, engins de chantiers/Grues, sécurité et VCA

Personne juridiquement responsable du projet

Nom : BOUILLIART

Prénom : Ingrid

Fonction : Directrice territoriale Hainaut

Téléphone : +3265327358

Courriel : <ingrid.bouilliant@forem.be>

Personne de contact sur le plan opérationnel

Nom : Potvin

Prénom : Xavier

Fonction : Responsable de centre

Téléphone : +3271242702

Courriel : <xavier.potvin@forem.be>

Dupliquez si plus de 2 partenaires en les nommant « partenaire C, D, ... »

3. Eligibilité des partenaires

Pour être éligible, la candidature doit :

Cochez les cases pour confirmer que votre projet rencontre ces exigences.

- Viser un partenariat entre au minimum 2 partenaires
- Comporter au minimum un partenaire de l'insertion socioprofessionnelle agréé
- Comporter au minimum soit un opérateur public de formation ou d'enseignement qualifiant, soit un centre de validation des compétences agréé
- Rencontrer les conditions prévues en page 5 de l'appel à projet¹
- le(s) partenaire(s) additionnel(s) sont agréé(s) / reconnu(s) par la Wallonie

4. Eligibilité du projet

Description synthétique du projet

15 lignes maximum

Entreprise de formation par le travail, le Centre d'Insertion SocioProfessionnelle « Ateliers de Pontauray » à Mettet propose notamment son expertise dans les travaux du bâtiment (gros-œuvre, menuiserie et isolation). Dans le cadre de cet appel lancé par le SPW Emploi Formation, le projet portera plus spécifiquement sur nos activités en gros-œuvre en partenariat avec « ConstruForm », centre de compétence agréé par le consortium de validation des compétences situé à Châtelineau. Cette collaboration permettra aux stagiaires gros-œuvre des Ateliers de Pontauray de faire valider des compétences pour les métiers de maçon, carreleur et/ou paveur.

Pour ce faire, les dimensions d'accompagnement et de suivi des stagiaires par les formateurs et par l'accompagnatrice socio-professionnelle doivent être au centre de la démarche afin de démystifier et dédramatiser cette certification et de préparer au mieux les stagiaires à passer les épreuves.

Une fois ces validations de compétences acquises et leur formation CISP en voie de finalisation, des stagiaires pourront renforcer leur parcours de formation en se formant à des formations complémentaires dispensées par « Construform ».

¹ Les partenaires bénéficiaires doivent rencontrer les conditions suivantes : 1) avoir une unité d'établissement / centre de formation / centre de validation des compétences en région wallonne de langue française ; 2) exécuter l'action sur le territoire de la région de langue française de la Région wallonne ; 3) s'engager formellement à respecter l'ensemble des conditions établies dans le présent appel à projets.

Le présent projet s'inscrit dans le / les objectif(s) suivant(s) de l'appel à projets :

Cochez la/les cases qui vous concerne(nt)

- Préparer, créer et/ou renforcer les collaborations entre acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et les opérateurs de formation qualifiante et/ou de validation des compétences
- Fluidifier les parcours de renforcement de compétences des publics peu scolarisés
- Renforcer la certification des compétences dans le cadre des parcours de renforcement des compétences des publics peu scolarisés ²
- Améliorer la connaissance mutuelle de l'offre de formation/validation, des pédagogies, des outils et/ou des opérateurs de formation/validation, qui permettra de développer / renforcer la confiance mutuelle
- Renforcer les compétences des publics peu scolarisés (< CESS) et les faire monter en compétences³

Expliquez comment votre candidature rencontre le/les objectif(s) coché(s).

1 page maximum

1^{ier} objectif : préparer, créer et/ou renforcer les collaborations entre acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et les opérateurs de formation qualifiante et/ou de validation des compétences

C'est le cœur même du projet. En amont, pendant et en aval de chaque étape du projet, des échanges se feront entre les deux opérateurs. Ils permettront au fil du temps d'apprendre à se connaître et de tisser des relations interpersonnelles qui permettront de créer des liens pérennes entre les deux partenaires.

2^{ième} objectif : fluidifier les parcours de renforcement de compétences des publics peu scolarisés

Ce projet va permettre à des demandeurs d'emploi d'être préparés en amont, au sein du CISP, quant aux compétences à acquérir pour un(des) Titre(s) officiel(s) de compétences des métiers de carreleur, paveur et/ou maçon. Grâce au centre de validation, ils vont pouvoir faire valider ces compétences.

Avant la passation de l'épreuve, une visite des lieux du centre de validation des compétences ConstruForm sera organisée afin de permettre aux stagiaires de prendre connaissance des lieux de l'épreuve. Cet accompagnement assuré par l'accompagnatrice CISP permettra de démystifier et dédramatiser une évaluation à connotation « scolaire ». Cette découverte des lieux permettra de rendre la validation des compétences plus accessible.

Pour pouvoir décider si un stagiaire effectuera une validation de compétences, un agent de guidance de ConstruForm le rencontrera et effectuera un bilan qui permettra de repérer les compétences restant à acquérir. Les formateurs CISP pourront poursuivre avec le stagiaire l'apprentissage de ces compétences repérées comme non acquises.

² obtention d'une CECAF et/ou d'un titre de compétence, obtention de certifications sectorielles/privées, démarches de valorisation automatique des acquis auprès d'un opérateur d'enseignement/formation certifiant

³ Niveaux 3, 4 ou 5 du Cadre francophone des Certifications.

Les stagiaires, à l'issue de leur parcours de formation CISP, pourront également accéder au large éventail de formations en construction disponibles à ConstrForm. Par ces actions consécutives, les parcours de renforcement de compétences sont ainsi fluidifiés entre les centres de formation et de validation.

3^{ème} objectif : améliorer la connaissance mutuelle de l'offre de formation/validation, des pédagogies, des outils et/ou des opérateurs de formation/validation, qui permettra de développer / renforcer la confiance mutuelle

Cette connaissance mutuelle va s'opérer par les actions communes menées par les deux partenaires :

- L'identification commune des stagiaires estimés aptes à passer la validation de compétences,
- L'organisation de la passation des épreuves de validations de compétences dans les locaux de ConstrForm,
- ...

Ces différentes actions vont permettre de créer et développer des liens interpersonnels sources de confiance mutuelle, terreau permettant de pérenniser des collaborations.

Améliorer la connaissance mutuelle est une des conditions indispensables à la réussite du projet ; créer des liens entre opérateurs, faire travailler ensemble les formateurs, accompagnateurs, agent de guidance, évaluateurs, ... pour permettre une liaison aisée, fluide, entre la formation et la certification.

4^{ème} et 5^{ème} objectif :

- Renforcer la certification des compétences dans le cadre des parcours de renforcement des compétences des publics peu scolarisés
- Renforcer les compétences des publics peu scolarisés (< CESS) et les faire monter en compétences.

Les stagiaires du CISP, selon les conditions d'éligibilité de l'arrêté du gouvernement wallon CISP, sont peu scolarisés. Depuis plusieurs années, les niveaux de diplôme des stagiaires fréquentant le CISP sont le CEB, le CESI ou sans diplôme (donc <CESS). Le projet de passage de la formation CISP à la validation leur permettra de renforcer leurs compétences et leur certification.

Décrivez les freins que le projet envisage de lever et les moyens envisagés pour lever ces freins.

1 page maximum

Frein : Actuellement, il n'y a pas de lien systématisé entre la formation dispensée par le centre CISP et la certification du centre de validation ConstrForm.

Moyens : C'est grâce à une meilleure connaissance réciproque entre les deux partenaires qui se concrétisera lors des travaux communs de préparation au passage de validations des compétences que nous leverons ces freins actuels. En effet, en œuvrant ensemble au renforcement des connaissances du processus de validation des compétences des stagiaires, les échanges entre professionnels des deux partenaires de formation et de validation se fluidifieront.

Frein : Une connaissance approximative du personnel des Ateliers de Pontauray quant au déroulement concret de l'épreuve de validation des compétences

Moyens : La visite des infrastructures et les contacts en vue de coordonner les actions communes entre les deux partenaires permettront de mieux connaître le processus de validation de compétences et de pouvoir

informer et accompagner les stagiaires à cette démarche de validation de compétences.

Frein : Ce projet permettra également de lever des obstacles administratifs, de mobilité, financiers, d'estime de soi, ... qui freinent l'inscription des stagiaires à une épreuve de validation.

Moyens : L'accompagnement (formations, informations, conseils, préparations, soutiens, encouragements, suivis, ...) assuré tant par l'accompagnatrice socioprofessionnelle que par les formateurs favorisera l'accès des stagiaires à la validation de ses compétences.

Frein : La validation de compétences est difficilement accessible pour des personnes peu scolarisées. (< CESS)

Moyens : Les stagiaires du CISP, selon les conditions d'éligibilité de l'arrêté du gouvernement wallon CISP, sont peu scolarisés. Depuis plusieurs années, le niveau de diplôme des stagiaires est essentiellement le CEB, le CESI ou sans diplôme. (donc <CESS). Le projet de passage de la formation CISP au centre de validation leur permettra d'accéder davantage à la reconnaissance de leurs compétences.

Frein : Pour les stagiaires, un centre de validation de compétences peut apparaître inaccessible tant par manque d'informations que par son appréhension de l'approche d'évaluations apparaissant « scolaires ».

Moyens :

Les explications qui leur seront données sur le déroulement de la validation des compétences, la visite du centre de validation des compétences ConstrForm ainsi que l'accompagnement assuré tant par les formateurs que par l'accompagnatrice permettront de démystifier et dédramatiser cette épreuve. Ces explications et actions créeront un contexte bienveillant et rassurant permettant aux stagiaires d'accéder aux épreuves de validation de ses compétences.

Tous les stagiaires de la filière gros-oeuvre du centre CISP ne passeront pas systématiquement l'épreuve de validation des compétences. Si l'agent de guidance de ConstrForm ne les estime pas prêts, ils ne passeront pas de suite l'épreuve de validation. Certains devront d'abord travailler en lien avec l'accompagnatrice des problématiques sociales ou, en lien avec les formateurs du CISP, des compléments d'acquisitions de compétences avant de pouvoir passer cette épreuve. Le but est d'éviter de les confronter à un échec générateur de mésestime d'eux-mêmes.

Frein : Les difficultés administratives liées à l'inscription des stagiaires auprès de deux opérateurs pourront être levées.

Moyens : Grâce à cet appel à projet, la collaboration entre les deux centres sera facilitée et leur offrira la possibilité de compléments de formations/passerelles d'un partenaire A vers le partenaire B. Ces possibilités de passerelles (à définir entre partenaires) seront des atouts supplémentaires dans le parcours d'insertion des stagiaires.

Décrivez les résultats visés en matière de levée des freins identifiés.

1 page maximum

Un résultat principal visé porte sur le renforcement du parcours de formation des stagiaires. Il sera mesurable en nombre de bilans de compétences réalisés, en Titres de compétences acquis, en nombre de formations suivies chez ConstrForm, en durée de formations.

- Passation de bilans de compétences qui seront effectués et, en continuité avec nos référentiels métiers évalués régulièrement au sein du CISP,
- Augmentation de l'accessibilité des stagiaires à la présentation de l'épreuve de validation de compétences,
- Augmentation du nombre de stagiaires qui passeront la validation de compétences,
- Augmentation du nombre de reconnaissances officielles des compétences des stagiaires via l'obtention d'un ou plusieurs Titres de compétences,
- Amélioration de l'estime de soi et de la confiance en soi des demandeurs d'emploi visible lors notamment de leur poursuite du parcours de formation sans abandon, de leur stabilisation dans leurs vies personnelles,
- Renforcement des atouts et compétences transversales des stagiaires qui influent leur parcours de valorisation personnelle,
- Renforcement et fluidification des parcours de formations professionnelles (CISP, ConstruForm) des demandeurs d'emploi dans un métier en pénurie,
- Créer et maintenir des partenariats entre opérateurs de la formation et de la validation.

Décrivez les activités du projet de manière détaillée.

15 lignes maximum par activité

Activité 1 : Coordination entre les deux partenaires

Les modalités pratiques seront à convenir en amont, pendant et en aval du projet entre ConstruForm et les Ateliers de Pontauray. Seront abordés notamment :

- L'organisation de la visite du centre de validation des compétences ConstruForm (rythme, agenda, ...)
- Le déroulement des passations des épreuves de validation (programmation, préparation, ...)
- Les débriefings à chaque étape du projet,
- ...

Pour convenir de ces modalités pratiques s'organiseront entre les deux partenaires de multiples temps d'échanges, de concertations lors de réunions, de contacts téléphoniques, d'échanges de mails, ...

Activité 2 : Accompagnement des stagiaires assuré par le centre de formation Ateliers de Pontauray

Les formateurs du CISP prépareront leurs stagiaires à l'acquisition des compétences requises à l'épreuve de validations des compétences qui se déroulera à ConstruForm.

La dimension d'accompagnement et de suivi social des stagiaires sera assurée par l'accompagnatrice socioprofessionnelle du CISP tant par un suivi individuel qu'un accompagnement collectif. Elle permettra de démystifier et dédramatiser cette certification auprès des stagiaires, de les aider dans la gestion de leur stress et de les préparer au mieux à passer les épreuves. Elle permettra également d'évaluer le processus auprès de stagiaires à l'aide d'un questionnaire d'évaluation sur le déroulement de l'action et les effets engendrés.

Ces accompagnements tant des formateurs que de l'accompagnatrice permettront de :

- Expliquer aux stagiaires en quoi consiste le déroulement de la validation des compétences,
- Leur présenter le contenu de la validation des compétences,
- Leur expliquer la plus-value de la validation des compétences tant pour leur parcours professionnel et leur cheminement personnel,
- Les préparer à la passation de la validation des compétences,
- Evaluer les résultats attendus.

Activité 3 : La visite du centre de validation de compétences ConstruoForm

Contact avec le centre de validation de compétences pour organiser une visite de leurs lieux de passation des épreuves.

Accompagnement de tous les stagiaires en formation gros-œuvre au centre de validation par l'accompagnatrice socioprofessionnelle CISP afin de réaliser une première visite des infrastructures. Cela permettra :

- de mettre en confiance les stagiaires qui souhaitent faire valider leurs compétences en découvrant les lieux où ils pourront passer l'épreuve de validation,
- de démystifier et dédramatiser cette procédure pour ceux y étant réfractaires,
- de sensibiliser à l'importance de cette démarche.

Débriefing du groupe assuré par l'accompagnatrice, les formateurs et le coordinateur bâtiment des Ateliers de Pontauray.

Activité 4 : La guidance assurée par un agent de guidance de ConstruoForm

A chaque fois qu'un stagiaire sera estimé apte à passer la validation de compétences, un rendez-vous sera fixé avec l'agent de guidance pour un bilan qui doit être réalisé en amont de la passation des épreuves de validation.

L'accompagnatrice CISP se rendra avec le stagiaire intéressé au centre de validation afin qu'il réalise cet entretien avec l'agent de guidance.

Le but de cette guidance est d'évaluer la proximité ou non d'une réussite des épreuves.

En fonction de ce bilan, le stagiaire reçoit :

- soit un avis positif et il peut alors passer la validation des compétences,
- soit un avis réservé ; l'agent estimant qu'il y a encore des compétences à travailler. Il informe le stagiaire des compétences à acquérir. Ces dernières pourront être travaillées avec les formateurs des Ateliers de Pontauray. Cette procédure permettra de renforcer leurs compétences et éviter dès lors qu'ils soient confrontés à un échec générateur d'une baisse d'estime de soi. Une fois les compétences manquantes acquises, le stagiaire sera invité à revoir l'agent de guidance.

Au retour de ce bilan sera réalisé un débriefing individuel avec l'accompagnatrice, les formateurs et le coordinateur bâtiment des Ateliers de Pontauray.

Activité 5 : Epreuves de validation des compétences des stagiaires assuré par le CdC ConstrForm

Les stagiaires aptes à passer la validation des compétences se rendront avec l'accompagnatrice au centre d'examen. Le stagiaire sera accueilli par le formateur de ConstrForm qui prendra le relais pour que le stagiaire puisse passer son épreuve. Cette passation se fera pour des compétences d'un des trois métiers : maçon, carreleur et/ou paveur.

Plusieurs validations de compétences par métier sont possibles :

- Pour le métier de maçon :
 - Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique
 - Placer une isolation thermique sur un mur existant
 - Réaliser une maçonnerie collée
 - Réaliser une maçonnerie de parement au mortier
 - Réaliser une maçonnerie en blocs béton avec pose de poutres/claveaux
- Pour le métier de carreleur :
 - Réaliser la pose de carreaux au sol sur chape fraîche
 - Réaliser la pose collée de carreaux au sol
 - Réaliser la pose collée de carreaux sur parois verticales
 - Préparer les supports horizontaux et verticaux : dresser une chape
 - Carreler un escalier
- Pour le métier de paveur :
 - Réaliser un revêtement en pavés autobloquants et en dalles
 - Réaliser un revêtement en pavés en pierre naturelle

Cette dernière étape permettra aux stagiaires de faire valider leurs compétences et de les faire reconnaître officiellement par un(des) Titre(s) de compétences, outil(s) utile(s) pour améliorer leurs chances de trouver un emploi dans un métier en pénurie.

Activité 6 : Poursuite du parcours de formation

Une fois ces validations de compétences acquises et leur formation CISP en voie de finalisation, des stagiaires, s'ils le souhaitent, pourront renforcer leur parcours de formation en se formant à des formations complémentaires dispensées par ConstrForm.

Reproduisez les cases si d'autres activités sont prévues / Supprimez les cases excédentaires.

Le partenariat vise directement :

- les bénéficiaires finaux des dispositifs (stagiaires, apprenants,)
- le personnel des partenaires

Le projet :

- vise à établir un nouveau partenariat (ex : l'objet du projet est de réfléchir à ce qui pourrait être réalisé ensemble)
- construit un nouveau partenariat
- renforcer/amplifier un partenariat existant

Si le projet renforce/amplifie un partenariat existant, décrivez sa plus-value par rapport à l'existant.

15 lignes maximum

Ce partenariat est formalisé par une convention qui indique le type, le contenu et la nature de l'intervention de chacun des partenaires bénéficiaires. Si l'objet du projet est d'établir un nouveau partenariat, la convention est facultative.

Une convention de partenariat a été élaborée : oui non

Autres conditions pour l'éligibilité du projet

Pour être éligible, le projet doit :

Cochez les cases pour confirmer que votre projet rencontre ces exigences.

- être totalement gratuit pour les participants
- se dérouler sur le territoire de langue française de la Région wallonne, dans un ou plusieurs des 9 bassins
- s'organiser durant la période de programmation (à savoir entre le 1/11/2022 et le 30/04/2024).

Le projet se déroule sur la période suivante : du 1/11/2022 au 30/04/2024

- Localisation du projet : bassin Brabant-Wallon bassin Wallonie Picarde
- bassin Hainaut Centre bassin Hainaut Sud
- bassin Namur bassin Luxembourg
- bassin Liège bassin Huy - Waremme
- bassin Verviers

Où prévoyez-vous de mener l'action ?

dans les locaux du partenaire A

Localisation : Rue de Pontauray, 4

Code postal et localité : 5640 Mettet

dans les locaux du partenaire B :

Localisation : rue du Onze novembre

Code postal et localité : 6200 Chatelineau

autre (précisez :)

Localisation :

Code postal et localité :

5. Pertinence du projet

Moyens affectés au projet

Veillez détailler les **moyens humains** affectés au projet chez chaque partenaire (qualifications, expertise et expérience des ressources humaines affectées au projet).

1 page maximum

Moyens humains du partenaire A :

- 2 formateurs disposant d'expériences professionnelles confirmées depuis de nombreuses années en bâtiment
- 1 accompagnatrice socioprofessionnelle psychologue qui accompagne les stagiaires des filières gros-œuvre, menuiserie et isolation
- 1 coordinateur bâtiment expérimenté depuis une quinzaine d'années dans la construction

Moyens humains partenaire B (**ConstruForm Hainaut**) :

- Responsable de centre et ou adjoint de centre, niveau graduat/bachelor construction, 15 années d'expérience dans la F° Professionnelle. Assure la gestion quotidienne du CdC ainsi que pédagogique des formations, relations et partenariats. Plannings, RH et budgets.
- Formateurs en Construction sur les métiers évoqués plus avant. Les formateurs sont salariés du Forem et recrutés :

1. par rapport à leurs expériences valorisées du secteur de la construction
2. suivant les procédures d'examen en vigueur dans le secteur public

Nombre estimé d'équivalents temps plein nécessaires au bon déroulement du projet (subventionnés ou non par le présent appel à projets) :

Partenaire A	0.26 ETP
Partenaire B	0.10 ETP
...	

Veuillez détailler les **moyens matériels** affectés au projet (locaux et matériels dédiés au projet).

1 page maximum

- Les locaux et le matériel de formation mis à disposition par ConstruForm :
 Locaux pouvant accueillir 10/12 personnes répondant aux normes de sécurité avec tableau blanc et projecteur. PC fixes à disposition si nécessaire. Connexion internet. Petit matériel de bureau. Ateliers ou espaces pédagogiques pour les épreuves techniques.
- Les chantiers des clients des Ateliers de Pontauray où s'apprend la formation gros-œuvre
- Les locaux des Ateliers de Pontauray :
 - L'atelier gros-œuvre permettant d'accueillir des ateliers pratiques et de base. Il dispose d'une armoire pour le rangement des machines portatives et le rangement des coffres des stagiaires.
 - Les matériaux, mélangeurs, brouettes, échelles et échafaudages sont stockés sur différentes zones à l'extérieur.
 - Des locaux de réunions pour les entretiens individuels et les séances collectives.
 - Du matériel informatique avec connexion internet
- Les matières premières qui seront utilisées lors de la passation des épreuves de validation de compétences
- La participation aux frais de déplacements des intervenants du CISP et de ConstruForm lors des différentes étapes du projet

Veillez détailler les **moyens pédagogiques et techniques** affectés au projet (outils, méthodologie, planning).

2 pages maximum

Outils :

- Les grilles d'évaluations constituant les référentiels du CISP et qui ont été élaborées sur base du référentiel d'aide maçon.maçonne de l'Interfédé.

Les unités de formation évaluées sont :

- ✓ UF 1 : Maîtrise de l'outillage et des matériaux et des EPI
- ✓ UF 2 : Lecture des plans, connaissance du chantier et prise de niveaux
- ✓ UF 3 : Participer à l'installation, à la gestion, à la désinstallation et la sécurisation des chantiers
- ✓ UF 4 : Terrassement et coffrage
- ✓ UF 5 : Réaliser un égouttage et un drainage
- ✓ UF 6 : Maçonnerie d'élévation, pose d'éléments porteurs en rénovation ou nouvelle construction
- ✓ UF 7 : Réaliser des travaux d'isolation "gros-œuvre"
- ✓ UF 8 : Réaliser l'étanchéité de ouvrages
- ✓ UF 9 : Paver/Carreler

Chaque unité de formation est construite autour d'activités-clés dont découlent plusieurs compétences.

- Les grilles de compétences évaluées lors de la validation des compétences et les grilles de critères permettant au jury d'évaluer la mise en situation professionnelle :
 - Pour le métier de maçon :
 - ✓ Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique
 - ✓ Placer une isolation thermique sur un mur existant
 - ✓ Réaliser une maçonnerie collée
 - ✓ Réaliser une maçonnerie de parement au mortier
 - ✓ Réaliser une maçonnerie en blocs béton avec pose de poutres/claveaux
 - Pour le métier de carreleur :
 - ✓ Réaliser la pose de carreaux au sol sur chape fraîche
 - ✓ Réaliser la pose collée de carreaux au sol
 - ✓ Réaliser la pose collée de carreaux sur parois verticales
 - ✓ Préparer les supports horizontaux et verticaux : dresser une chape
 - ✓ Carreler un escalier
 - Pour le métier de paveur :
 - ✓ Réaliser un revêtement en pavés autobloquants et en dalles
 - ✓ Réaliser un revêtement en pavés en pierre naturelle
- Un questionnaire d'évaluation sera élaboré pour permettre aux stagiaires d'évaluer tant le déroulement de l'action que les effets engendrés de ce processus de validation des compétences.
- Dès leur entrée en formation CISP, les stagiaires reçoivent une farde individuelle qu'ils peuvent alimenter au fil de leur parcours de formation. Cette farde se compose de 3 parties :
 - les documents administratifs portant sur le cadre de la formation (contrat de formation, règlement d'ordre intérieur, exemplaire vierge de convention de stage , ...)
 - les documents de suivi de la formation et du suivi post-formation (Programme Individuel de Formation, grille d'évaluation comportementale, le document d'évaluation du bien-être du stagiaire, évaluation type de stage, informations sur le curriculum vitae, la lettre de motivation, ...)
 - les apprentissages acquis lors de la formation (fiches techniques, ...)

Cette farde pourra être alimentée par les documents d'informations sur les validations de compétences, le questionnaire d'évaluation du parcours de la validation des compétences, ...

Méthodologie

- La méthodologie d'apprentissage lors des formations CISP repose sur l'apprentissage pratique et théorique en situation réelle de production ; lors de mises en situations professionnelles de production réelle de biens sur chantiers chez des clients de la région. Les stagiaires apprennent en situation de travail, encadrés par des formateurs, un coordinateur et une accompagnatrice socioprofessionnelle. La formation est essentiellement pratique, principalement sur chantiers. Au cours de leur formation, les stagiaires sont évalués sur leurs connaissances, compétences techniques et comportements socioprofessionnels à l'aide de grilles référentielles évaluant lors des activités de production, les connaissances et compétences techniques et à l'aide de grilles d'évaluation mensuelles des comportements socioprofessionnels. Ces évaluations sont formatives et participatives.

Outre ce suivi pédagogique, les stagiaires bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel pendant toute la durée de leur processus de formation. L'accompagnatrice aide les stagiaires à trouver des solutions adaptées aux difficultés liées de près ou de loin à leur formation et à leur insertion tant sociale que professionnelle. Outre un accompagnement individuel, l'accompagnatrice socioprofessionnelle gère des animations collectives visant l'autonomie et l'émancipation sociale en vue de l'insertion socioprofessionnelle du stagiaire. La validation des compétences fera l'objet d'accompagnement individuel et de gestions collectives assurés par l'accompagnatrice. La vision de l'accompagnement est de positionner le stagiaire comme acteur de sa formation et de son insertion. Par une présence bienveillante et rassurante, l'accompagnatrice socioprofessionnelle révèle aux stagiaires leurs propres compétences à poser eux-mêmes des choix face aux difficultés rencontrées, à trouver des solutions, à se mobiliser et par voie de conséquence à développer leur autonomie.

- La méthodologie du centre de validation de compétences ConstruForm est dans la même philosophie de mise en pratique en situation réelle. En effet, la validation des compétences consiste en une épreuve pratique de mise en situation professionnelle.
- Durant la durée du projet, plusieurs temps de concertation sont prévus en amont, pendant et en aval de l'action entre les deux partenaires. Ils permettront d'échanger sur les contenus des référentiels, de les ajuster, d'échanger sur les méthodes de transmissions de savoirs, sur les techniques, ... Des ajustements mutuels en découleront dans l'optique de soutenir les stagiaires dans leur renforcement des compétences.

Planning

Au fil du projet, le planning sera co-construit entre Construform et les Ateliers de Pontauray.

Budget demandé

Partenaire A : VOIR TABLEAU CI-ANNEXE

Frais de personnel (personnel directement affecté au projet) hors établissement de promotion sociale				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Salaire brut mensuel	Taux de chargement 2022 *	Temps de travail sur le présent projet (%)	Coût à charge du projet (= salaire brut x taux de chargement x temps de travail)
Frais de personnel si le partenaire est un établissement de promotion sociale** :				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Nombre de périodes	Coût forfaitaire		Coût à charge du projet (nombre de périodes * coût forfaitaire)
Frais généraux forfaitaires *** (= 15% des frais RH)				
Frais de projet				
TOTAL				

* [taux de chargement 2022](#) (intègre toutes les charges sociales et patronales) :

- < 10 travailleurs : 1.4977
- Entre 10 et 19 travailleurs : 1.5260
- 20 travailleurs : 1.5466

** Les frais de personnels des établissements de promotion sociale sont calculés sur base des coûts forfaitaires des périodes de cours, conformément à la circulaire en vigueur au moment de la sélection des projets (au 1^{er} avril 2022 : [circulaire 8513](#)) ;

*** les frais généraux couvrent les frais de personnel administratif et auxiliaire (secrétariat, comptabilité...) ainsi que les frais additionnels non spécifiques tels que : télécommunication, mobilier et matériel de bureau, frais immobiliers...

D'autres sources de financement seront-elles mobilisées chez le partenaire A en dehors de la subvention demandée, pour mettre en œuvre le projet ? Si oui, veuillez détailler.

Partenaire B

Frais de personnel (personnel directement affecté au projet) hors établissement de promotion sociale				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Salaire mensuel brut	Taux de chargement * 2022	Temps de travail sur le présent projet (%)	Coût à charge du projet (= salaire brut x taux de chargement x temps de travail)
--				Zéro
Frais de personnel si le partenaire est un établissement de promotion sociale** :				
Catégorie (formateur, conseiller pédagogique, personnel administratif)	Nombre de périodes	Coût forfaitaire		Coût à charge du projet (nombre de périodes * coût forfaitaire)
--				Zéro
Frais généraux forfaitaires *** (= 15% des frais RH)				
Frais de projet				
--				Zéro
TOTAL				Zéro

* [taux de chargement 2022](#) (intègre toutes les charges sociales et patronales) :

- < 10 travailleurs : 1.4977
- Entre 10 et 19 travailleurs : 1.5260
- 20 travailleurs : 1.5466

** Les frais de personnels des établissements de promotion sociale sont calculés sur base des coûts forfaitaires des périodes de cours, conformément à la circulaire en vigueur au moment de la sélection des projets (au 1^{er} avril 2022 : [circulaire 8513](#)) ;

*** les frais généraux couvrent les frais de personnel administratif et auxiliaire (secrétariat, comptabilité...) ainsi que les frais additionnels non spécifiques tels que : télécommunication, mobilier et matériel de bureau, frais immobiliers...

D'autres sources de financement seront-elles mobilisées chez le partenaire B en dehors de la subvention demandée, pour mettre en œuvre le projet ? Si oui, veuillez détailler.

Dupliquez si plus de 2 partenaires en les nommant « partenaire C, D, ... »

Pertinence du projet

Veillez détailler la **valeur ajoutée** du partenariat proposé au regard des objectifs visés.

1 page maximum

La collaboration avec le centre de validation des compétences va permettre tant aux formateurs, coordinateur et accompagnatrice d'être bien informés sur le processus de validation des compétences et de pouvoir ainsi mieux préparer les stagiaires à la passation des épreuves de validations de compétences. Ce projet permettra donc de faciliter l'accès et d'accroître les passages des validations de compétences des stagiaires CISP, de renforcer leurs compétences, de leur permettre de les certifier et d'augmenter leurs chances de réussites de ces épreuves génératrices pour les stagiaires de confiance en eux et de meilleure estime d'eux-mêmes.

Le projet, c'est son ambition, tant par la validation des compétences que par la possibilité de poursuivre des formations dispensées par ConstruForm permettra une montée en compétences des stagiaires.

Ces mêmes stagiaires pourront être certifiés, ce qui facilitera, le cas échéant, une poursuite du parcours professionnel et leur intégration sur le marché de l'emploi.

Enfin, les relations, le partenariat entre centres de formation et de validation permettra de mieux se connaître, de construire des ajustements mutuels et de construire des relations bénéfiques sur le moyen, voire le long terme, qui pourront être bénéfiques pour le parcours professionnel de nos futurs stagiaires et pour le marché de l'emploi d'un métier en pénurie.

Veillez détailler **les articulations** prévues en amont, pendant et en aval de l'action entre les partenaires bénéficiaires.

1 page maximum

Les articulations institutionnelles entre les représentants des deux partenaires ConstruForm et les Ateliers de Pontauray seront présentes tout au long du processus de ce projet. La coordination opérationnelle (échanges, co-construction du projet, temps de réunions, ...) et des ajustements mutuels auront lieu durant toute la réalisation du projet.

L'accompagnement pédagogique et social des stagiaires par le CISP tout au long du processus du projet (pendant la formation, lors de la passation de la certification et après la certification) initiera et stimulera des contacts multiples avec ConstruForm lors de ces différentes étapes.

Améliorer la connaissance mutuelle est une des conditions indispensables à la réussite du projet ; créer des liens entre les opérateurs, faire travailler ensemble les formateurs, accompagnateurs, agent de guidance, ... seront autant d'articulations durant toute la durée de ce projet.

En amont :

- L'organisation de la visite du centre de validation de compétences permettra de faciliter l'accessibilité à la passation des validations de compétences,

- Le bilan réalisé par l'agent de guidance de ConstruoForm permettra d'échanger avec le stagiaire sur l'expérience et la connaissance du métier, la nature des compétences évaluées lors de l'épreuve et les modalités spécifiques de l'épreuve. Les conclusions à l'issue de ce bilan seront retravaillées auprès du CISP.

Pendant :

- L'épreuve de validation de compétences se déroulera au sein des locaux de ConstruoForm et s'effectuera par un observateur et un évaluateur du centre de validation. L'accompagnatrice CISP accompagnera le stagiaire jusqu'au centre de validation et le véhiculera au retour. A l'issue de l'épreuve, un débriefing aura lieu entre les intervenants des deux partenaires
- Les résultats au questionnaire d'évaluation mis en place par le CISP et permettant aux stagiaires d'évaluer tant le déroulement de l'action que les effets engendrés de ce processus de validation des compétences seront expliqués à ConstruoForm.

En aval :

- La poursuite de formations au sein de ConstruoForm pour des stagiaires CISP.
- Les collaborations initiées lors de la réalisation de ce projet pourront être sources de pérennisation des liens au profit du renforcement du parcours de formation et de validation de futurs stagiaires CISP.

Si le projet vise à **raccourcir le parcours de stagiaire**, décrivez comment cela est envisagé.

1 page maximum

Ce projet en favorisant la montée en compétences des stagiaires CISP leur offre la possibilité d'accéder plus rapidement au marché de l'emploi et à des postes en pénurie de mains d'œuvre.

Si le projet a un **caractère structurant** (possibilité de le répliquer d'une année à l'autre, de le pérenniser et/ou de permettre une appropriation du projet par d'autres partenaires (dans et hors du bassin)), veuillez décrire comment cela est envisagé.

1 page maximum

Ce projet permet de renforcer et de valider des compétences de maçon, paveur et/ou carreleur qui sont recherchées dans le secteur de la construction. Il permettra ainsi de mieux répondre aux attentes et besoins des futurs employeurs du secteur de la construction reconnu comme étant en pénurie de mains d'œuvre qualifiée.

Le projet s'organise sur deux bassins à savoir celui du Hainaut Sud (centre de validation des compétences ConstruoForm) et celui de Namur (CISP Ateliers de Pontaury). Il permettra de répondre aux besoins du tissu socio-économique de ces deux régions.

Nos deux institutions partenaires sont ancrées dans le tissu social des régions du Hainaut Sud et de Namur. En témoignent leurs participations aux plateformes régionales de Charleroi et de Namur et leurs contacts

réguliers avec des acteurs de l'insertion socioprofessionnelle (employeurs de stage dans le secteur de la construction, partenaires sociaux, maisons de l'emploi du Forem, missions régionales pour l'emploi, ...).

Les relations établies entre les deux opérateurs sur les référentiels, les méthodologies, les pratiques, ... sont envisagées pour se poursuivre et permettre une adaptation en fonction des évolutions des systèmes d'évaluation et du contexte de l'emploi dans le secteur de la construction.

Ce projet pourra servir de modèle pour d'autres CISP situés dans et hors des bassins du Hainaut Sud et de Namur.

Veuillez détailler **les résultats attendus et la mesure** de ces résultats

Résultat visé	Indicateurs /éléments permettant de vérifier que le résultat est atteint
Plus d'accès à la validation des compétences	Informations à tous les stagiaires gros-œuvre Nombre d'inscriptions aux épreuves de validation des compétences
Inscriptions à la validation des compétences	Nombre d'inscriptions aux épreuves de validation des compétences
Montée en compétences techniques des stagiaires	Nombre de stagiaires qui ont passé la validation des compétences et qui sont certifiés
Montée en valorisations personnelles des stagiaires	Résultats aux questionnaires d'évaluation qualitative complétés par les stagiaires quant au processus de validation des compétences
Montée à l'insertion à l'emploi	Nombre de stagiaires qui ont passé la validation des compétences et qui ont ou pas décroché un emploi comparativement au nombre de stagiaires qui n'ont pas passé la validation de compétences et qui ont ou pas décroché un emploi
Renforcement du parcours de formation du stagiaire	Nombre de stagiaires inscrits en formation à ConstruForm
Renforcement des liens entre partenaires de la formation et de la validation des compétences	Les échanges concrets (réunions, rencontres, contacts téléphoniques, échanges de mails) entre les partenaires L'établissement d'une convention partenariale

Ajoutez des lignes si nécessaire

6. Engagement, déclaration sur l'honneur et signature

Partenaire A

Je soussigné(e), nom et prénom : Michaux Nancy

légalement autorisé à engager l'organisme : Ateliers de Pontaury

et agissant en qualité de : Directrice

- par la présente, engage l'organisme à se soumettre au contrôle pédagogique, administratif et financier du SPW ;
- déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Fait à : Mettet

le : 5 juillet 2022

Mention manuscrite « *Lu et approuvé* » + signature :

Partenaire B

Je soussigné(e), nom et prénom : BOUILLIART Ingrid

légalement autorisé à engager l'organisme : ConstruForm Hainaut CdC Le Forem

et agissant en qualité de :

- par la présente, engage l'organisme à se soumettre au contrôle pédagogique, administratif et financier du SPW ;
- déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Fait à :

le :

Mention manuscrite « *Lu et approuvé* » + signature :

Dupliquez si plus de 2 partenaires en les nommant « partenaire C, D, ... »